Bourg-en-Bresse : Sursis pour le beau-frère de Rachida Dati

04/11/2010 à 12h32

Au printemps dernier, l'affaire avait fait grand bruit. Une adolescente du Val-de Saône, âgée de 14 ans, venait avec ses parents de porter plainte pour viol à l'encontre d'un chauffeur de bus, -licencié depuis pour une autre raison- qui se trouvait être le beau-frère de Rachida Dati.

Mis en examen pour atteinte sexuelle, cet homme avait été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Sommé de quitter le département pour ne plus rentrer en contact avec la jeune victime, il résidait depuis en Suisse.

La semaine dernière, il comparaissait devant le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse. Niant toujours les faits très graves que lui reprochait initialement la collégienne, ne reconnaissant qu'un baiser volé, il a finalement été condamné à trois mois de prison avec sursis et deux ans de mise à l'épreuve.

Le Dauphiné

(Merci à XIII)